Cuu
fol in
Fac
1540

Extrait du Regiſtre des Délibérations de la Municipalité de la Ville de Caſtres, Chef-lieu du Département du Tarn.

L'AN MIL SEPT CENT QUATRE-VINGT-DOUZE, l'an quatrième de la Liberté, & le dix-ſeptième jour du mois de Mai, à cinq heures de l'après-midi, Nous, Maire & Officiers municipaux ſouſſignés, aſſemblés dans la ſalle ordinaire de nos ſéances,

Inſtruits que le ſieur VIGIER, ci-devant Garde-du-Corps, paſſant à cheval ſur la promenade, à quatre heures & demie du ſoir, revetu du petit uniforme de Garde-du-Corps, fut acoſté par quelques jeunes gens de la Garde nationale qui lui repréſentèrent qu'il ne convenoit pas de porter cet habit; & qu'à la ſuite de quelques propos réciproques, le ſieur VIGIER leur avoit tiré un coup de piſtolet & avoit pris la fuite;

Inſtruits en outre, que ledit ſieur VIGIER étoit vivement ſoupçonné de trahiſon envers la Patrie; qu'il entretenoit une correſpondance ſuivie avec les ennemis du dehors, & qu'on pourroit trouver parmi ſes papiers, les preuves de ſa trahiſon. Vu l'urgence des circonſtances & le péril imminent que pouvoit courir la Patrie, il a été délibéré que le ſieur Lavabre ſe tranſporteroit ſur-le-champ avec un détachement de Grenadiers, dans la maiſon de campagne dudit ſieur VIGIER, où il faiſoit habituellement ſon

domicile, pour ſe ſaiſir des papiers & correſpondance ; & les faire porter dans la Maiſon commune, à l'effet de découvrir la trame criminelle qu'il étoit ſoupçonné d'ourdir depuis long-temps.

En conſéquence, avons dreſſé le préſent procès-verbal pour ſervir & valoir, ainſi qu'il appartiendra ; & avons ſigné avec le Secrétaire-greffier de la Municipalité.

ALBA, *Maire* ; BAUDECOURT, FABRE, SANCERRE, MARTURÉ, GALIBER D'AUQUE, COSTE, LONGCHAMP, NAYRAC, BOUSCASSE, LAVABRE, *Officiers municipaux* ; AZAIS, *Procureur de la Commune* ; SEVERAC, *Subſtitut du Procureur de la Commune*, FONTÉS, *Secrétaire-Greffier* : Signés au Regiſtre.

COLLATIONNÉ,

FONTÉS, *Secrétaire-greffier.*

Du lendemain dix-huitième Mai mil ſept cent quatre-vingt-douze, l'an quatrième de la Liberté.

Nous, Maire & Officiers municipaux ſuſdits ; aſſemblés dans la ſuſdite ſalle ordinaire de nos ſéances, le ſieur Lavabre a remis ſur le Bureau les papiers qu'il avoit trouvés dans la maiſon dudit ſieur VIGIER ; & ayant commencé de procéder à la vérification de ces papiers, nous nous ſommes apperçus qu'en effet ils contenoient la preuve du complot qu'on ſoupçonnait ; & ne voulant pas agir, dans une circonſtance auſſi délicate, d'après nos ſeules lumières, il a été délibéré d'inviter les deux Corps adminiſtratifs à ſe joindre à nous pour cette vérification & déterminer

THE NEWBERRY LIBRARY CHICAGO

enſuite la marche que nous devions tenir à ce ſujet : & de tout ce-deſſus avons dreſſé le préſent que nous avons ſigné & le Secrétaire-greffier de la Municipalité.

ALBA, *Maire*; BAUDECOURT, FABRE, SANCERRE, MARTURÉ, GALIBER D'AUQUE, COSTE, LONGCHAMP, NAYRAC, BOUSCASSE, LAVABRE, *Officiers municipaux*; AZAIS, *Procureur de la Commune*, SEVERAC, *Subſtitut du Procureur de la Commune*; FONTÉS, *Secrétaire-greffier*, ainſi ſignés au Régiſtre.

COLLATIONNÉ;

FONTÉS, *Secrétaire-Greffier.*

LE dix-huitième Mai 1792, l'an quatrième de la Liberté,

Les Corps adminiſtratifs réunis ſur l'invitation que leur en avoit fait la Municipalité de Caſtres, à l'effet de prendre connoiſſance de la correſpondance trouvée chez le ſieur VIGIER, ancien Garde du Roi, par un commiſſaire de ladite Municipalité qui s'étoit tranſporté dans ſa maiſon d'habitation; un Membre ayant obſervé que pluſieurs lettres écrites au ſieur VIGIER par le ſieur Lautrec & autres émigrés, étoient adreſſées à des noms empruntés, demanda que l'aſſemblée prit des moyens pour s'aſſurer de tout ce qui pourroit donner les connoiſſances du complot qu'annonçoit déjà le peu de lettres qu'on avoit eu le temps de parcourir. Cette meſure étoit d'autant plus preſſante, que le courrier arrivoit le même jour. Déjà le ſieur Pujol, mari de la Dame Peliſſier, directrice des Poſtes, par ſes principes inciviques, étoit ſuſpect à tout ce qui aime la

révolution ; & cette différence dans les adreſſes donna une nouvelle force au ſoupçon qu'on avoit ſur ſa coalition avec les ennemis de l'État, & voyant dans la conduite du directeur une tendance criminelle à favoriſer la remiſe de ces lettres aux perſonnes qu'un nom convenu rendoit inconnues à quiconque n'auroit pas été initié dans cette correſpondance, le Directoire du Département requit Meſſieurs les Officiers municipaux d'envoyer des commiſſaires au bureau des Poſtes, pour faire ouvrir le paquet en leur préſence, arrêter toutes les lettres addreſſées à des perſonnes inconnues, & prendre enfin toutes les précautions néceſſaires à la ſûreté publique : ce qui fut fait ſur le champ ; & enſuite l'aſſemblée continua la lecture de la correſpondance trouvée chez le ſieur VIGIER, d'après laquelle il eſt évident que le ſieur VIGIER eſt traître à la Patrie ; qu'il eſt l'agent & complice du ſieur Lautrec, ancien Député à l'Aſſemblée conſtituante, & autres émigrés ; qu'il entretenoit une correſpondance ſuivie avec eux ; qu'il fomentoit le trouble & prêchoit la révolte contre les loix ; qu'il recrutoit pour les ennemis de l'Etat ; qu'il a ourdi des trames perfides contre la tranquillité publique ; qu'il a projeté & favoriſé les moyens de former le noyau de la contre-révolution dans le ci-devant diocèſe de Caſtres ; que le ſieur Lautrec lui tranſmettoit les ordres qu'il devoit exécuter ; que le ſieur Pujol-Lagrave, St.-Martial, Dulac & l'abbé de Barthe de Réalmont ſont nommés & déſignés dans la correſpondance de manière à être ſuſpectés de complicité.

Les Commiſſaires de retour du Bureau des Poſtes ont remis ſur le Bureau huit Lettres adreſſées à des inconnus, timbrées de Catalogne.

L'Aſſemblée conſidérant la poſition alarmante où ſe trouve la contrée, d'après le complot affreux qu'elle vient de dévoiler, a unanimement nommé deux de ſes Membres pour lire ces Lettres, & s'aſſurer ſi elles contiennent des affaires

de famille, de commerce, ou si elles ne parlent que politique ; & dans ce dernier cas seulement, ils doivent en faire part à l'Assemblée. Ce moyen a paru propre à concilier le respect dû aux correspondances & au devoir que le salut du peuple impose aux Administrateurs : les deux Commissaires ayant lu lesdites Lettres, ont rapporté qu'elles ne parlent que d'affaires relatives à la Révolution ; en conséquence l'Assemblée en a pris connaissance. On observe que quatre de ces Lettres portent la même adresse & paroissent néanmoins être pour quatre personnes différentes, ce qui a confirmé de plus fort le soupçon qu'on a de la coalition entre le Directeur des Postes & les Ennemis de la Patrie.

L'Assemblée considérant que la publicité de la correspondance du Sieur VIGIER avec le Sieur LAUTREC & autres ne peut qu'éclairer le peuple sur ses vrais intérêts, & les prémunir contre la fausseté & la noirceur des moyens & des prétextes qu'on emploie pour le séduire, a délibéré ce qui suit :

1°. Que copie de toute la correspondance du Sieur Vigier & du présent Verbal sera envoyée à l'Assemblée Nationale.

2°. Qu'il en sera remis une seconde copie à l'Accusateur Public, en l'invitant de faire toutes les poursuites nécessaires contre les Coupables.

3°. Que le Procès-Verbal avec les Lettres les plus intéressantes, & un fragment des autres, seront imprimés & envoyés à toutes les Municipalités du ressort & aux quatre-vingts-deux autres Départemens.

4°. Que le signalement du Sieur VIGIER sera envoyé à toutes les Municipalités du Ressort & aux quatre-vingts-deux autres Départemens, avec prière de faire saisir &

conſtituer en état d'arreſtation ledit Sieur VIGIER juſqu'à ce que l'Aſſemblée ait prononcé.

5°. Que le Département eſt prié de prendre les meſures néceſſaires pour remédier aux abus qui ſe commettent dans les Bureaux des Poſtes, & ramener la confiance ſi néceſſaire à cette partie intéreſſante de l'Adminiſtration.

6°. Que le préſent Procès-Verbal ſera tranſcrit ſur les Regiſtres reſpectifs des Directoires du Département & du Diſtrict & de la Municipalité de Caſtres.

Les Membres du Directoire du Département & du Diſtrict, & les Officiers Municipaux de la Ville de Caſtres, ſignés.

EXTRAIT des pièces relatives au complot formé contre l'État par les Sieurs VIGIER, LAUTREC, SAINT-MARTIAL, PUJOL-LA-GRAVE, DULAC, l'Abbé DE BARTHE de Réalmont & autres Émigrés, déposées au Secrétariat du Directoire du Département, pour être lues & vérifiées par tous ceux qui le désireront.

N°. 1er.

LETTRE du premier Octobre 1791, timbrée de Catalogne, adressée à M. VIGIER : elle prouve la correspondance du Sieur VIGIER avec les Émigrés réfugiés en Espagne. *Je ne crois pas*, y est-il dit, *qu'il soit temps encore de te mettre en marche, n'ayant que des aperçus & point du tout du positif..... On a reçu ordre à Gironne de tenir 4000 lits de prêts pour le 10 du courant..... On dit le Manifeste arrivé à Perpignan, pour être présenté au Département le Vendredi 30 Septembre ; tu dois en savoir quelque chose, puisque la même opération aura été faite chez toi..... A l'égard des secours, on attend de nouvelles sûres du 15 au 20 courant ; tu en seras de suite instruit.....*

N°. 2.

LETTRE de Figuières, du 26 Octobre 1791, timbrée de Catalogne, adreſſée à M. Alexandre DE VIGIER. Cette Lettre annonce des inquiétudes ſur le ſort des Émigrés. *Je n'ai encore, cher ami, rien de bien intéreſſant à t'annoncer..... Les grandes contradictions que l'on éprouve d'un moment à un autre font tourner la tête aux gens du bon parti..... Point de Général, point de Prince..... Pas plus de reſſources pécuniaires, enfin tu peux être bien aſſuré de tout ce que je te dis..... Je te conſeille d'écrire à la perſonne que je vais te nommer..... Dis lui s'il te conſeille de partir avec les gens que tu as à ta diſpoſition; demande-lui ſi l'on pourra compter ſur des ſecours; Voici ſon adreſſe:*

Biſcaye.

A M. le Comte de Pannetier, Major de Cavalerie, à Saint-Sebaſtien, par Bayonne.

Je ſuis déſeſpéré de ne pouvoir t'en dire d'avantage.

N°. 3.

LETTRE du 30 Avril 1792, écrite par M. VIGIER, ſigné ALEXANDRE, & adreſſée à M. FOCXINI au Château de Sauveterre. *Vous aurez ſans doute appris, mon cher, que le Roi d'Eſpagne a manqué d'être empoiſonné dans une taſſe de chocolat..... Ordre à tous les Français de quitter l'Eſpagne; la plus grande partie s'embarquent pour Genes & gagnent l'Allemagne. La perſonne que vous avez vue à Mataro, & par qui j'avois été envoyé dans ce pays-ci, m'écrit qu'il part, que je ferai bien d'attendre d'aller le joindre qu'il ſoit arrivé; qu'il rendra compte de ce que j'ai fait; & ſi l'on trouve à propos que je reſte en me donnant des moyens pour agir ou*

de

de me rendre en Allemagne..... Je ſuis tout déterminé d'aller joindre mon Corps, hors qu'avant le temps que je puis être prêt à partir, je reçoive des ordres; ordres qui deviendront infructueux par l'impoſſibilité qu'il y aura de les exécuter..... Le ſecret, je vous prie, ſur le départ de la perſonne dont je vous parle.

N°. 4.

L'on t'aura écrit ſans doute, mon cher LABOULBENE, *que le Roi d'Eſpagne..... J'ai reçu une Lettre de qui tu ſais bien, je ne puis pas t'en faire le détail, ni ne puis moi-même te la communiquer; je ſerai chez moi juſqu'à Jeudi.....*

N°. 5. (1).

Vous aurez aſſurément appris que le Roi d'Eſpagne a manqué..... Cet événement d'Eſpagne eſt un coup bien accablant pour ce pays-ci & bien malheureux pour moi; j'étois à deux pas; l'on m'auroit fourni de l'argent pour ma dépenſe, & j'étois en même d'être bien placé..... Quand j'aurois bien ordre de reſter, que puis-je faire tout ſeul, avec une troupe de perſonnes qui tremblent..... Je ſerai infailliblement abandonné, ſoit par corruption, ſoit par foibleſſe..... Mon parti eſt pris d'aller joindre mon Corps..... Le difficile de tout ceci eſt d'avoir de l'argent pour partir; j'ai dépenſé depuis mon retour d'Eſpagne l'argent que l'on m'avoit donné.... Il faut cependant que je parte..... Je gagnerai à cela d'être connu & d'avoir une Commiſſion particulière..... J'ai reçu votre lettre..... Je ſuis, ma chere ſœur, tout à vous.

---

(1) Il paroît que cette Lettre étoit adreſſée à Carcaſſonne, à la ſœur du Sieur VIGIER.

N°. 6.

LETTRE écrite à M. VIGIER, Garde du Roi, timbrée de Catalogne, datée de Mataro, le 24 1792.

La crainte, Monsieur, d'être obligé de rester ici plus longtemps que je ne croyois, fait que je me détermine à vous prier de vous charger de me faire passer un caracos que je prie ma mere de me faire faire de suite..... Vous mettrez le tout à l'adresse de M. le Marquis de Naucré, à Perpignan..... Vous m'obligerez, dès ma Lettre reçue, d'aller chez ma mere..... Qu'elle ne perde pas un instant pour m'envoyer l'argent que je lui ai demandé, afin de profiter de la commodité de la personne que les affaires appellent ici..... Le peu de nouvelles qui nous parviennent ne nous donnent pas encore beaucoup d'espérances..... Nous sommes devenus si prudens, que je suis assuré que nous ne ferons pas un pas sans l'avoir bien combiné..... Mon adresse est à Madame Du Bousquet..... S'il vous est possible de mettre dans la malle un grand oreillier, vous m'obligerez..... C'est un grand service à me rendre, car ici on ne trouve point de la plume, & nous sommes couchés indignement.

N°. 7.

COPIE d'une Lettre écrite par le Sieur VIGIER, trouvée en deux Originaux, dont l'un portoit en tête Monseigneur, & l'autre Prince.

Il y a à-peu-près quinze mois que M. de Saint-Martial revenant d'auprès de vous dans notre Ville me fit part de sa mission & de l'utilité qu'il y auroit de faire des partis dans le pays pour votre service. Dès ce moment, Monseigneur, j'ai

été conſtamment attaché à ce projet. Je prévins les Gentils-hommes, & j'avois bien réuſſi dans les autres Particuliers & le Peuple de ma Ville. J'avois communiqué avec Toulouſe & les petites Villes des environs, & les choſes alloïent parfaitement quand vos plus grands intérêts, Monſeigneur, vous appellerent en Allemagne. Alors nous perdîmes l'eſpoir des choſes prochaines ; en attendant d'autres inſtructions, nous ne fîmes que maintenir les eſprits dans la bonne voie. Monſeigneur, voyant beaucoup de monde partir pour aller perſonnellement vous offrir leurs ſervices, je me diſpoſai moi-même à le faire quand je fus retenu par le reſte des perſonnes du parti que j'avois formé. Je fus comblé de tant de confiance, je reſtai, eſpérant d'avoir des avis plus particuliers de ce qu'il ſeroit plus eſſentiel de faire pour vos plus grands intérêts. Ne recevant des nouvelles directes de nulle part, je fus en Eſpagne, il y a environ deux mois, pour tâcher d'avoir des renſeignemens relatifs à nos projets ; j'y vis beaucoup des Français, j'y trouvai même de bonnes connoiſſances, mais je m'en retournai avec mes doutes ; l'on ne ſut pas même me dire où étoit M. le Comte de Pannetier, qui auroit pu, me dit-on, un peu mieux m'inſtruire que les autres. Preſſé de me rendre vers mes Commettans, je n'eus pas le temps de le chercher dans l'Eſpagne. J'avois juſques-là, Monſeigneur, arrêté aſſez de monde, & notre parti tenoit toujours quand il partit encore beaucoup de perſonnes, ſoit pour l'Eſpagne ou l'Allemagne. Imaginant qu'il falloit faire comme le plus grand nombre, ſoit en calculant peut-être le danger de l'évidence locale, j'allai faire mon devoir en venant rendre compte de ma conduite & donner les éclairciſſemens que j'avois pu recueillir, quand je vis inévitable qu'on n'envoyât pas d'Officier Général en Eſpagne, & j'appris en revenant d'Eſpagne qu'un Officier Général de ma Ville, ayant ſervi dans la Cavalerie, Commandeur de Saint-Lazare, alloit s'y rendre. Vu la quantité de Français qui y ſont, je crus alors néceſſaire de reſter pour lui rendre compte de l'état du pays & des perſonnes à

y employer. Monſeigneur, faites-moi l'honneur de croire que depuis que je parcours les grands environs de chez moi, j'en ai acquis de juſtes connoiſſances ; que je n'ai trouvé par-tout qu'une extaſe ſans force ; du bouillant ſans vigueur, ſans accord, ſans enſemble ; enfin de têtes ivres ſans courage ni bras à la plus foible des réſiſtances ; je l'ai éprouvé moi-même en plus d'un endroit ; mais, Monſeigneur, nous ne pouvons profiter de rien, ſans avis depuis long-temps qui nous diſe, vous faites bien ; avec peu d'armes, ſans argent, ſans munitions, que pouvons-nous faire, que flotter dans une incertitude déſolante? Auparavant nous avions la reſſource du CLERGÉ *qui nous auroit fourni des fonds au moment néceſſaire*, je m'en étois aſſuré. *Monſeigneur, le bruit a couru depuis quelque temps, & il s'acrédite, que M. de Monteſquiou & les MM. de Lameth venoient dans nos Provinces méridionales lever un parti parmi les Proteſtans ; que M. le Duc d'Orléans achetoit Aiguillon, Château ſur la communication de Bordeaux à Montauban Il eſt vrai qu'il y a une chaîne de Proteſtans qui peuvent ſe donner la main, depuis la Rochelle juſques dans les Cevennes, de la Rochelle par Bordeaux, Toneins, Agen, Montauban, Caſtres, Mazamet, Saint-Amans, Saint-Pons, Beziers, Montpellier & Nîmes ; à gauche de cette route, nous avons nos Montagnes qui en ſont pleines ; & hors cinq ou ſix lieues de mauvais chemins, l'on peut aiſément communiquer par ces Montagnes de Caſtres à Pezenas & Lodève, encore plus facilement par le Vigan, Saint-Hypolite, Alais & Uzés.*

Je n'oſerais affirmer, Monſeigneur, l'effet de ce parti. Ils auroient à la vérité les proteſtans, une partie des bourgeois & une partie du peuple des villes ; mais cette eſpèce d'hommes ne tiennent ni au froid, ni au chaud, ni à la pluie, ni au mauvais temps, & encore moins aux coup de fuſil. D'ailleurs, je ne leur connois pas ici des chefs particuliers, ni des hommes hardis pour les conduire. Il faut rendre juſtice à la vérité : je connois bien peu de gens comme il faut, de quelle religion

qu'ils ſoient, ne pas bien penſer ; cependant, Monſeigneur, il y en a de ces hommes vils & aſſez malheureux pour n'avoir pas les ſentimens que tout gentilhomme doit avoir. Mais ils ſont des lâches & peu à craindre pour donner un exemple ſéduiſant, & être les premiers en armes : ils intriguent ; ils fomentent & répandent quelque argent : mais l'on manque de confiance en leur bravoure. Le peuple des campagnes peut tout faire : il eſt robuſte, endurci, ſubordonné, & malgré qu'on l'ait porté à la révolte, il obéira encore aux perſonnes qu'il avoit accoutumé de reſpecter. Il eſt dans ce pays très-ignorant ; l'approbation de ſon Paſteur, & l'exemple de ſon égal qui ſait lire, le menera partout, avec de l'argent donné par eux. Le Clergé de notre Diocèſe eſt excellent ; ainſi ce pouvoir eſt entre les mains des Curés & de leurs égaux en qui ils ont confiance, & nous n'avons pas manqué de les bien diſpoſer.

Extrait d'une autre lettre du même.

Si vous jugez toujours, Prince, qu'une diverſion ſoit utile dans l'intérieur, il n'y a pas de meilleur endroit que le pays, Diocéſe de Caſtres, pour lever le parti d'oppoſition : il eſt à l'embouchure des deux communications pour les Cevennes. C'eſt un pays que l'on peut diſputer pied à pied : il y a de belles poſitions ; des chateaux bien ſitués pour inquiéter les paſſages, & des défilés où quatre cents hommes empêcheroient dix mille hommes de paſſer. Prince, il ne nous manque que des ordres & quelque argent : nous aurons bientôt des armes ; il y en a beaucoup dans Caſtres : & quand nous n'aurions que la moitié d'armes du nombre qu'il nous faut pour faire le premier coup de main, nous aurons bientôt de quoi armer le reſte, & des munitions. Nous ſommes, Prince, encore aſſez ici pour l'exécution de ce que vous croirez le plus urgent.

Il n'y a qu'un régiment à cheval très-incomplet, fort diſperſé, & deux détachemens d'un autre dans le haut Languedoc. Il n'y a ici aucune force capable d'empêcher la levée du parti.

Le Département n'a que cinquante hommes de Maréchaussée de nouvelle formation, sans armes, mal montés, dont la moitié de mauvais sujets, & l'autre se tourneroit bien vîte. Le vingtième de la Garde nationale de ma ville ne se rend pas à la générale; la preuve en a été faite à l'occasion de petites émeutes.

En général, les paisans du Languedoc ne sont pas très-montés; la noblesse n'y avoit aucun privilège pécuniaire : c'est un pays très-habité : chacun y a quelque chose sans être riche; & le paysan ayant une propriété, a bien de la peine à prendre les armes, quand il n'a pas l'exemple de son égal, & qu'il a la confiance & l'approbation de son Pasteur. Je suis d'un Diocèse où le Clergé est excellent : il n'y a pas un vingt-cinquième de jureurs ou de remplacés; & je crois qu'avec ces avantages, il est essentiel de lever un parti.

Autre Extrait d'une lettre du même.

L'OPINION de notre Cité augmente toujours en bonne force; & soyez bien persuadé, Monsieur le Comte, que quelque petit que soit le petard, il faut qu'il pète. L'artisan crie & meurt de faim. Les petits assignats de cent sous en perdent trente, & les billets de la Municipalité de trente deniers & de cinq sous perdent un sou & deux liards. Le peuple crie à force. Le bled vaut de trente à trente-trois livres avec des assignats; & les assignats en général perdent de trente-cinq à quarante livres : & jamais moment n'a été plus favorable pour tout entreprendre & tout réussir. Il y a encore un brave homme dans le pays : je le verrai; il brûle, mais il croit impossible le premier rassemblement. Mais je dis comme le Maréchal d'Hoquincourt, ce mot n'est pas français.

COPIE de la lettre écrite par Mr. VIGIER à Mr. le Comte de L . . . . . .

N°. 8.

Monsieur le Comte,

Il seroit trop long, trop difficile d'avoir l'honneur de vous rendre un compte détaillé par écrit des motifs qui m'ont fait rester chez moi : j'ose me flatter, Monsieur le Comte, que vous les jugerez bons, d'après l'assurance que j'avois qu'ils étoient approuvés par les personnes qui avoient droit de disposer de moi.

J'appris dans le temps, Monsieur le Comte, avec le plus vif plaisir, que vous deviez vous rendre dans le pays d'où j'arrive il y a peu de jours. J'y avois été voir l'état des choses actuelles, & tacher d'avoir des renseignemens relatifs aux projets que j'avois depuis long-temps formé de remplir & qui tenoient encore, quand je sus avec autant de regret que votre voyage avoit été retardé, & n'avoit pas même de terme fixe de départ.

Cependant, Monsieur le Comte, s'il va d'Officier général où il est indispensable qu'on n'en envoie sans laisser beaucoup de monde en peine, qui est déjà rendu, sans compter ceux qui n'attendent que le moment favorable d'y passer, celui qui peut y faire le plus d'effet, c'est vous Monsieur le Comte ; j'ai vu dans ce pays-là toutes les personnes qui connoissent votre réputation de brave militaire, être charmés de ce choix. En second lieu, Monsieur le Comte, notre Pays ne vous verroit pas approcher avec des forces sans effroi ; les mutins & les rebelles qui savent que vous avez des vengeances à exercer seront atterrés en apprenant que c'est vous qui marchez sur eux, & votre nom seul éviteroit, je pense, tout évènement ici Je désirerai bien, Monsieur le Comte, que les premières dispositions ne soient point changées, & que ce fût vous qui marchiez vers ici. Alors j'aurai l'honneur d'aller vous at-

tendre à votre pied à terre ; & je me flatte que je pourrai vous être utile pour ici. Car, soyez bien convaincu, Monsieur le Comte, que j'ai des connoissances justes du pays ; qu'en le parcourant depuis quinze mois, j'ai appris à connoître les moyens à employer, ce que c'est que notre peuple & quelques mauvais sujets ; que je n'ai trouvé partout qu'une extase sans force, du bouillant sans vigueur, sans accord, sans ensemble, enfin de têtes ivres sans courage ni bras à la plus foible des résistances. Je l'ai éprouvé ; je dis plus, Monsieur le Comte, & je l'assure sur ma tête, qu'au moment tant attendu, cent hommes bien montés qui auroient ma bonne volonté & ma santé, & qui voudroient me prendre pour exemple, nous tiendrions notre ville à la chaîne, & celles des environs. Voilà ce que j'ai voulu faire : voilà à quoi j'ai été constamment attaché ; à quoi j'aurois réussi, si l'approche de l'opération qui doit faire sauter le mal, n'eût effarouché & intimidé des personnes qui n'auroient jamais dû l'être. Dès ce moment, chacun a été ou ira où il croit pouvoir être utile, sans rester en grande évidence. Ma dernière ressource, pour ne pas tout perdre, a été de prévenir les jeunes gens bien disposés que nous nous rallierons dans les pays chauds ; & ils partent ou partiront. Cependant, Monsieur le Comte, si ceci me donne le temps d'avoir l'honneur de me rendre auprès de vous, permettez-le moi, j'y viendrai rendre compte de ma conduite, & vous prier, Monsieur le Comte, de me mettre à même de la faire juger par les personnes à qui je devois mes services, & que je servirai jusqu'à la mort. Je serai bien dédommagé par-là de mes sollicitudes, de tous mes pas, de mes risques, & de mes rudes épreuves.

J'ai l'honneur d'être avec un très-profond respect,

Monsieur le Comte,

Votre très-humble & très-obéissant serviteur,

VIGIER.

N.° 2.

N°. 9.

MINUTE d'une Lettre écrite par le Sieur VIGIER, le 17 Mars,

Monſieur le Marquis,

Pardonnez-moi mon indiſcrétion de vous donner la peine de faire remettre avec ſureté la Lettre ci-incluſe, elle eſt pour la perſonne que j'avois été joindre dans les pays chauds. Je revins comme vous ſavez par ſes ordres..... J'avois toujours fait ma beſogne malgré toutes les menaces, les motions dans les Clubs & dénonces dans toutes les Villes des environs; je me tirai de par-tout avec la maniere d'aller que vous me connoiſſez..... Quand les enragés de notre Cité déſeſpérant de m'intimider & de me faire partir par de menaces qu'ils n'ont jamais oſé me faire en face ni aucune provocation..... Il rend compte qu'il lui fut tiré un coup de fuſil, ce qui eſt faux, mais il falloit ſe faire valoir; & il continue. *J'ai laiſſé ignorer à la perſonne cet événement & tout ce qu'on avoit fait contre moi, imaginant bien que ſes bontés pour moi me rappelleroient auprès d'elle; que tout auroit été abandonné & je n'aurois plus été d'aucune utilité générale; je ne connois ni le coup ni les raiſons qui ont fait partir la perſonne & le nombre de ceux qui ont pris le même parti.*

Vous verrez aſſurément, M. le Marquis, la perſonne; j'ai l'honneur de vous prier inſtamment, vous & elle, de ne pas m'oublier ici..... Si l'on croit que je ſois de quelque utilité dans le pays, je reſterai, en me donnant les moyens d'exécuter ce que l'on m'ordonnera..... J'ai l'honneur..... M. le Marquis, votre très-humble & très-obéiſſant ſerviteur,

ALEXANDRE, ſigné.

J'ai l'honneur de prier M. le Chevalier de recevoir mes reſpectueux complimens.

N°. 10.

LETTRE timbrée de Catalogne, datée de Mataro, le 2 Mars 1792, adreſſée à M. Alexandre VIGIER.

J'ai reçu vos deux Lettres, Monſieur, qui m'ont pleinement ſatisfait. Je voudrois que vous reſtaſſiez dans le pays que vous habitez..... Dans ce moment le Gouvernement ne veut pas d'émigration..... On ne fera que faire manger de l'argent..... Soyez sûr qu'il va parfaitement (le Gouvernement) éloge de Florida Blanca : *que font nos timides de Caſtres ? Donnez-moi de nouvelles de tout ce qui ſe paſſe dans le pays, & de la perte que font les aſſignats dans ce moment-ci..... Du reſte, ſoyez sûr que tout ſe réunit pour le bonheur général.*

N°. 11.

LETTRE écrite le 20 Octobre 1791.

J'ai reçu, Monſieur, le 16 la Lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire..... Je l'ai communiquée tout de ſuite à votre ami ; il eſt ſurpris que vous n'ayez pas reçu les deux Lettres qu'il vous a écrites, l'une à l'adreſſe de M. VIGIER Garde du Roi, & l'autre à l'adreſſe de M. Alexandre VIGIER, à Caſtres..... On ne fait encore dans ce pays aucun préparatif..... On dit qu'il arrivera bientôt de la Cavalerie dans cette Province..... Mais tout cela ne nous eſt connu que par, on dit..... Vous ſavez qu'on va tenir un Congrés à Aix-La-Chapelle..... M. de Lautrec eſt toujours attendu ici ; il y a pour lui à Barcelonne beaucoup de Lettres arrivées poſte reſtante ; il arrive tous les jours des Émigrans..... qui ſont fâchés d'arriver trop tôt. Il y

en a beaucoup qui acheveront l'argent qu'ils ont porté & qui ſont fort embarraſſés pour en trouver ; il y en a même qui ſont obligés de s'en retourner par cette raiſon là..... Le plus grand malheur en cela ſera que la propagande travaillera cet hiver chez les Puiſſances étrangères, & qu'elles ſeront obligées de garder les troupes qu'elles nous deſtinoient pour ſe contenir & ſe garantir elles-mêmes chez elles..... Nous vous avertirons s'il arrive quelque changement dans la poſition où nous ſommes.....

N°. 12.

LETTRE du Sieur LAUTREC au Sieur VIGIER. Mataro, le 13 Mars 1792.

Il y a long-temps que je n'ai eu de vos nouvelles ; je ſuis ſurpris & très-fâché, parce que je ſuis inquiet ſur votre compte : Reſtez toujours tranquille, & engagés tout le monde à en faire de même ; c'eſt à-dire, ne pas venir ici juſqu'au moment ; ſi cependant vous couriez quelque danger, il n'y a plus de conſidération à garder. Si vous trouviez quelque occaſion vous me feriez plaiſir de m'envoyer une demi rame de papier à lettre de différente grandeur.

D'après ce qu'on me mande, l'opinion change beaucoup ; ce qui me perſuade, ainſi qu'à tout ce qui eſt dans ce pays-ci, que s'il y avoit quelque homme à caractère & militaire, il pourroit faire de belles choſes ; car on dit que s'il y avoit un noyeau, tel petit qu'il fût, il ſe réuniroit beaucoup de monde, & en vérité il n'en faudroit pas davantage pour faire la contre-révolution. Si M. de Labarthe n'étoit pas auſſi Patriote, il entreprendroit la choſe ; mais je ne vois perſonne dans nos cantons qui ait aſſez de caractère pour ſe montrer à ce point là. S'il s'en trouvoit quelqu'un dans ce pays qui le fit, j'irai bientôt le joindre avec tous mes Compagnons ; car

je ne déſire d'être qu'à l'endroit où on agira des premiers, d'autant que j'ai ordre d'attendre le mouvement général & de reſter tranquille juſqu'à ce moment. M. le Duc de Bourbon viendra ſûrement, je penſe qu'il ſeroit fort avantageux pour lui qu'un Corps du dedans lui facilitât l'entrée. A Toulouſe il y a un grand nombre de gens qui ne demanderoient pas mieux; mais je ne vois perſonne en état de conduire cette opération; je voudrois bien être moins connu & pouvoir me rendre dans cette partie-là; je crois que peu de temps après tout y ſeroit en train: mandez-moi tout ce que vous en penſés; en attendant ſi vous trouviez quelque occaſion, envoyez-moi deux beaux & bons jambons: volez quelques melſats à quelqu'un & envoyez-les nous auſſi, & dites-moi dans le plus grand détail tout ce qui ſe paſſe & l'opinion de notre Cité. Je penſe que l'Artiſan doit mourir de faim, puiſque perſonne ne le fait travailler.

Si quelqu'un prenoit le parti dont je vous parle, il pourroit gagner le pays de Foix; le pays y eſt très-bon & ne demande pas mieux que de lever le maſque. A Montpellier il y a un grand parti pour nous, ainſi qu'à Lunel. Adieu, Monſieur, faites-moi l'envoi des jambons le plutôt que vous pourrez, car mes Camarades ſoupirent après; le pays eſt ſi chaud ici, qu'il n'y en a que de très-mauvais. Je vous embraſſe de tout mon cœur, Monſieur; voyez ſi vous trouvez quelque Deſcayrac, car il faudroit un homme de ce caractère. Toute la Société ſe porte bien & vous fait mille amitiés. Adreſſez-moi votre Lettre à M. Bouſquet, à Mataro. Le Secrétaire qui vous eſt connu vous prévient que ce qu'il vient de faire ſur ſon père n'eſt qu'une plaiſanterie qu'on a cru faire pour ſa ſûreté. La timidité de nos Habitans eſt-elle toujours à ſon comble? j'eſpère que quand nous ſerons une fois arrivez, ils leveront le nez.

N°. 13.

LETTRE timbrée de Catalogne, datée du 18 Mars, adreſſée à M. PETIT ALEXANDRE, poſte reſtante.

J'ai reçu, Monſieur, votre dernière Lettre..... Mandez aux perſonnes qui vous ont donné ces nouvelles de continuer de vous mander ce qu'on dit ſur mon compte ; j'ai plus de jaloux qu'un autre..... Je me bats les flancs de tout, n'ayant aucun eſpece de reproche à me faire..... Il eſt bien étonnant que l'on ſe laiſſe vexer par une petite troupe de ſcélérats quand il y a un auſſi grand nombre de gens bien penſans, & l'on nous dit que par-tout il y a dix perſonnes honnêtes contre un brigand : on devroit ſe réunir avec Toulouſe & former un Corps, & venir dans la Comté de Foix où j'irai vous joindre. Si j'avois deux jambes je me déguiſerais & j'irais où vous êtes, & je déſarmerois tous ces gens-là ; car c'eſt l'opération qu'il faut faire & armer les gens honnêtes ; je vous aſſure que cela formeroit bientôt une maſſe qui ſeroit bien importante, & qui empêcheroit tous les malheurs qu'on éprouve & dont on eſt menacé, & de plus cela donneroit une grande facilité aux gens qui veulent entrer, de le faire. Tout va le mieux du monde ; mais s'il ne s'élève un parti dans l'intérieur pour ſauver les poſſeſſions des gens honnêtes, elles ſeront ſaccagées, & l'on fera beaucoup de victimes ....

N°. 14.

LETTRE timbrée de Catalogne, datée du 6 Avril 1792, adreſſée à M. ALEXANDRE Cadet.

Je vous aſſure, Monſieur, que c'eſt bien mal-à-propos que notre Compagnie ſe décourage ; il y aura peut-être un peu de

retard dans la rentrée de nos fonds, mais ils rentreront ; il faut attendre avec patience..... ne pas faire de nouvelles affaires à moins que vous ne fussiez sûr, ainsi que vos correspondans, de réunir une assez grosse somme pour venir dans la Comté de Foix où j'irois vous joindre..... Ce pays est composé de bien d'honnêtes gens qui nous serviroient dans la contrebande que nous ferons..... Cependant je pense qu'il faut attendre que nous ayons de bonnes nouvelles..... Je vous manderai exactement toutes les semaines ce qu'on me mandera.... Je ne puis pas dire à tous nos Associés & nos Commis, tout ce que je sai..... Il vaut mieux qu'ils restent à faire nos affaires avec vous. (ceux qui vouloient émigrer) *Le Roi de Hongrie est fort décidé pour les Aristocrates.....*

N°. 15.

Mataro, ce 13 Avril 1792.

Il y a bien long-temps, Mon cher VIGIER, que je n'ai eu de vos nouvelles..... Ce pays n'est plus une ressource pour les gens bien pensans.... Pas le moindre préparatif qui annonce d'hostilité prochaine, on a reçu ces jours-ci une Lettre d'un homme en place..... Elle a achevé de décourager les Émigrés..... Ils s'embarquent & vont en Allemagne..... Quant à moi je suis fort incertain sur ce que je ferai, j'attends de connoître les intentions de mon pere.....

N°. 16.

LETTRE écrite de la main du Sieur LAUTREC, timbrée de Catalogne, datée de Mataro, le 21 Avril 1792.

La certitude que j'ai de ne pouvoir rien faire ici me décide à quitter ce pays ; depuis quelque temps je ne comptois que

ſur les fonds de l'intérieur, je vois avec une vraie peine que tout le monde craint d'avancer ſes fonds, ſans calculer qu'il y avoit énormement à gagner; ils voudroient vraiment qu'on fît tout pour eux, & eux reſter bien tranquilles; je crains qu'il ne vienne un moment où ils ne ſe reprochent leur tranquillité; ils ne pourront s'en prendre qu'à leur grande patience. Je vous ſaurai toujours gré du zèle que vous avez mis dans nos affaires, & je le dirai; je crois que vous ferez bien de reſter là juſqu'à ce que je ſois arrivé à l'endroit où je vais, & je vous manderai ſi l'on veut que vous veniez, ou ſi l'on peut vous donner quelque moyen de reſter où vous êtes. Adieu Monſieur, perſonne ne ſait que je pars.

A Mataro, le 21 Avril 1792.

Je ne me mettrai en chemin que dans dix ou douze jours au plutôt.

N°. 17.

LETTRE du 26 Avril.

J'AI reçu, Monſieur, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire. . . . Des affaires d'intérêt & de conſéquence m'obligent de faire inceſſamment un voyage à Paris: ſi elles me ramènent, je ſerai charmé de partager les évènemens de l'affaire dont vous me parlez. Je crois devoir vous prévenir de mettre la plus grande circonſpection dans votre projet . . . . Vous allez être entouré d'écueils . . . . Votre idée ſeroit excellente, ſi, ſi, ſi . . . . Ceci demanderoit une combinaiſon extrême . . . . Je ne tarderai pas à m'acheminer . .

N°. 18.

Monſieur le Baron,

MONSIEUR l'abbé de Barthe a dû vous faire remettre ou

vous faire passer des fragments de lettres que m'écrit M. le Comte de Lautrec . . . . J'eus l'honneur de dire à M. l'abbé de Barthe, que j'allois à Toulouse pour connoître les moyens & la volonté de cette ville . . . . Il est reconnu que les sept huitièmes sont bons : mais l'habitant de cette ville est naturellement si timide, qu'il n'ose faire résistance au petit nombre qui l'accable . . . . Les gens de ce pays ne sont guères plus hardis; Cependant, je crois que j'en trouverai peut-être assez pour m'emparer du pouvoir local à l'instant nécessaire . . . . Il est bien étonnant, M. le Baron, qu'on ne cherche pas à réaliser ce bien senti par tous les honnêtes gens . . . . Par quelle fatalité, cette malheureuse révolution engourdit-elle tout ce qui lui est contraire . . . . Le premier pas fait, je voudrois alors, M. le Baron, un militaire de votre caractère, pour pousser les choses là où elles pourroient aller.

N°. 19.

LETTRE timbrée de Catalogne, datée de Figuières le 9 Octobre 1791, adressée à M. VIGIER, ancien Garde du Roi.

JE ne puis encore, cher ami, te rien dire de bien positif. Nul mouvement de troupes; enfin toujours dans le plus grand espoir déchu du soir au lendemain. Il sera peut-être nécessaire que tu me donne quelques renseignemens sur ta ville & ses environs. J'ai parlé de toi à quelqu'un qui a bien approuvé ta bonne volonté; & comme j'ai dit que tu avois bien de l'influence sur ta demeure, on m'a répondu que cela seroit propice.

N°. 20.

LETTRE timbrée de Catalogue, datée de F. . . . . , le 10 Novembre 1791, adreſſée à M. de VIGIER, ancien Garde du Roi.

JE viens de recevoir, cher ami, la lettre ſans date . . . Le découragement eſt, on ne peut pas plus grand, ne voyant abſolument nul préparatif ici . . . Ce qui m'a le plus intrigué de ta dernière, eſt que tu m'y diſes qu'il y a un Officier général de ta ville qui doit venir ici . . . . On nous en a donné (de nouvelles) *de plus triſtes ſur l'Allemagne . . . . Écrivez-moi au plutôt, ſurtout ſi la chaîne ſe forme comme on le préſume.*

N°. 21.

Monſieur le Comte,

J'AI reçu la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire en date du 18. *J'ai fait part de vos ſalutaires déſirs aux perſonnes dans le cas de le ſavoir; les deux tiers & demi ont répondu* impoſſible : *c'eſt le terme du pays, avec* compromettre . . . . *Je vai travailler ſans relâche à me paſſer des impoſſibles. Je ſuis embarraſſé pour les premiers beſoins pécuniaires . . . . Il me ſera difficile de les trouver; car je compare les gens de notre Cité à des enfans qui pleurent de crainte qu'on ne leur prenne un gateau, & qui n'en ſacrifieroient pas une miette pour manger le reſte en repos . .*

J'eus l'honneur de vous l'assurer, & vous l'assure encore; Monsieur le Comte, que le petard partira pour si petit qu'il soit . . . . L'on fait faire partout beaucoup de piques : une petite ville au pied de notre montagne, en a . . . . Notre Département dépose les Municipalités qui veulent maintenir l'ordre . . . . J'ai l'honneur d'être . . . . . votre . . . . . Alexandre.

J'ai l'honneur de vous prier d'adresser mes lettres à M. Lafontaine à Castres, poste restante. . . . . Le 2 Avril, N°. 1.

N°. 22.

MINUTE de lettre écrite de la main du sieur VIGIER.

J'AI reçu la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire. J'en avois reçu une du 20 Avril, de la personne que vous connoissiez bien . . . . Il n'attendoit rien du pays qu'il habitoit . . . . Il alloit partir dans dix ou douze jours . . . . La lettre étoit écrite de sa main : j'ai su, pourtant, que Madame du Bousquet avoit resté à Narbonne ; mais je croyois qu'elle ne s'y étoit arrêtée que par prudence, pour laisser passer devant elle les jeunes gens qui l'avoient accompagnée jusques-là . . . . J'ai su qu'elle avoit écrit à Castres, aux personnes à qui elle avoit cru pouvoir s'adresser ; que le conseil délibérant assemblé, avoit trouvé très-dangereux pour eux qu'elle vînt . . . . Je parierois ma vie qu'elle n'y seroit pas même tracassée. . . . . .

N°. 23.

MINUTE d'une lettre écrite de la main du sieur VIGIER.

Monsieur le Baron ,

MONSIEUR l'abbé de Barthe a dû vous faire passer extrait des lettres que M. de Lautrec m'écrit : Il reconnoît toujours plus essentiel les rassemblemens (c'est sans doute Monsieur LAUTREC) *intérieurs , hors que le parti ne fût très-fort , qu'il ait de nouvelles d'Allemage où il a envoyé quelqu'un. Il m'instruira , toutes les semaines , de ce qu'on lui mandera . . . Je reviens de Toulouse , malade . . . . J'ai été privé de passer chez M. de Pujol . . . . M. de Pujol ne sera pas content de Toulouse. Cette ville est sans aucune énergie ; & les personnes que j'ai vues , m'ont très-fort assuré qu'il étoit impossible de faire agir les habitans les premiers . . . . J'ai eu l'honneur de voir Madame la Comtesse de Cailus : Monsieur le Comte n'étoit pas chez lui. . . . . .*

Autre minute.

Vous me faites plaisir , mon cher ami , de me donner de vos nouvelles . . . . Il est vraiement désolant de flotter dans des incertitudes aussi inquiétantes . . . . Si ce sort nous a mal guidés , quel autre parti y a-t-il à prendre ? . . . . . Vous êtes dévoré d'ennui : mais les autres sont de même . . . Comme je conseille à mes amis de faire ce que je ferois moi-même , je pense que vous ferez bien d'enrager avec l'ami G . . . . on . . . . encore quelque temps.

N°. 24.

MINUTE de lettre écrite de la main du sieur VIGIER.

JE n'étois pas chez moi, mon cher Comte, quand ta lettre en date du 10, y est arrivée .... L'on se plaît, & il y a du dessein à faire courir réciproquement de mauvaises nouvelles des deux pays où sont les émigrés; le tout pour dégoûter & mettre le désordre; mais il n'y a rien de réel.... Peut-être aura-tu connoissance d'un Décret contre les émigrés furieux: c'est la pure rage .... Nous attendons avec impatience le résultat de tant de machinations & d'horreurs.

N°. 25.

ADRESSES trouvées parmi les papiers de M. VIGIER.

A Monsieur Melchior Dauray, Hôtel de Vienne, rue du Rhin, à Co .....

Monsieur Pierre de la Peyrade chez le Capitaine Muller, à Coblentz, Électorat de Treves.

Monsieur Joret de Aculin, rue mazarine, rue de l'arbre sec.

Monsieur Lafon chez un tailleur, à N°. 77

On a cru néceſſaire de joindre aux fragmens de la correſpondance du ſieur Vigier, un article, extraît d'une lettre ſans ſeing, écrite par le ſieur Royère, ci-devant Evêque de Caſtres, au ſieur Gabeaude, ci-devant principal du collège, datée Dax, département de l'Arriége, le 16 Mai 1792. Les citoyens y reconnoîtront les ſentimens pervers de l'auteur, & les moyens criminels qu'il n'a ceſſé d'employer pour égarer le peuple. Il faut eſpérer que ceux qui, juſqu'à ce moment, ont cauſé tant de maux à leur Patrie, en ſuivant ſes conſeils pernicieux, abjureront l'erreur dans laquelle il les avoit entraînés, & ceſſeront d'être les inſtrumens de ſa paſſion. La lettre eſt dépoſée au ſecrétariat du département, pour que tous les citoyens puiſſent en prendre connoiſſance.

FRAGMENT d'une Lettre écrite par le ſieur ROYÈRE, ci-devant Evêque de Caſtres, au ſieur GABEAUDE, ci-devant Principal du Collège, datée. Dax, département de l'Arriége, le 16 Mai 1792.

Je reviens à votre lettre. Je ne vois pas d'inconvénient, VU LES CIRCONSTANCES PRÉSENTES, que vous vous prêtiez au déſir des paroiſſiens de Saint-Julien ; mais pour ne pas vous compromettre, engagez-les à s'adreſſer au Directoire du Département. L'autoriſation qu'ils donneront n'eſt pas une permiſſion qu'on leur demande, mais une promeſſe de ne pas perſécuter, ce qui eſt très-permis. Le Vicaire d'Artoul doit reſter dans ſon poſte, & peut ſe charger de Saint-Salvi avec la même précaution. Vous pouvez continuer à dire la Meſſe dans ces Egliſes, avec l'attention d'en ſortir ſi l'Intrus s'y préſentoit, pour n'avoir aucune communication avec lui. Dans la ville de Caſtres il y auroit le plus grand danger pour les Fidèles, ſi les Prêtres alloient dire la Meſſe

dans les Egliſes des Intrus, & pour les Prêtres eux-mêmes; & j'eſpère que preſque perſonne n'y ira. Si les Proteſtans y avoient une égliſe, & qu'ils vouluſſent ſe concerter avec nous pour les heures, je trouverois moins d'inconvéniens à y aſſembler les Catholiques. Il n'y auroit pas à craindre qu'aucun Catholique prît le miniſtre Proteſtant pour ſon Curé ; & d'ailleurs cette ſecte eſt bien moins éloignée de la religion Catholique, que la nouvelle ſecte conſtitutionnelle, puiſque nous ne ſommes diviſés avec les premiers que ſur un petit nombre d'articles de Foi, au lieu que les nouveaux en attaquent une foule. Les Proteſtans n'ont pas la prétention d'être Catholiques, au lieu que les autres la conſervent encore, quoique ce ſoit un nom qu'ils ne porteront jamais, puiſqu'aucune ſecte n'a pu ſe l'approprier.

Voila, Citoyens, les preuves du complot qu'on ourdiſſoit contre vos vies & vos propriétés ; malgré tant de forfaits, montrez-vous dignes de la Liberté que vous avez conquiſe ; ce n'eſt que par l'obéiſſance aux Loix que vous pouvez jouir de la paix & du bonheur : montrez à vos ennemis que des hommes libres ſavent à-la-fois combattre les rebelles & reſpecter leurs biens : redoublez de zèle pour leur conſervation, puiſqu'ils ſont deſtinés à payer les fraix de la guerre. Vous voyez la coalition formée entre la ci-devant Nobleſſe & le Clergé ; les uns offrent leurs bras & leurs épées, l'autre l'argent néceſſaire.

Appréciez maintenant les véritables deſſeins de ces Prêtres qui crient par-tout que la Religion eſt perdue : oui elle eſt perdue ſelon eux ſi le Clergé ne rentre pas dans ſes immenſes poſſeſſions, s'il ne jouit pas de la plénitude de ſes privilèges, ſi les Citoyens ne s'égorgent pas les uns les autres pour relever & ſoutenir le coloſſe de l'orgueil ſacerdotal.

Paisibles Habitans des Campagnes, victimes de votre bonne foi & de l'hipocrisie des Prêtres incendiaires, ouvrez enfin les yeux; reconnoissez les pièges dans lesquels ils vouloient vous entraîner : soyez en garde contre leurs séductions, & méfiez-vous dans tous les temps de celui qui veut vous conduire au bonheur par toute autre voie que celle de l'obéissance à la Loi. Braves Gardes Nationales, enfans de la Constitution! redoublez de zèle & d'activité en apprenant les horribles complots des ennemis de la Patrie : assurez par-tout l'ordre & la paix; méfiez-vous des insinuations perfides des malveillans; & pour déjouer leurs projets, ne voyez que la Loi, n'obéissez qu'à ses organes.

Et vous tous enfin, Citoyens, réunissez-vous pour vous aimer au lieu de vous séparer pour vous combattre, & pénétrez-vous de cette importante vérité, que vous ne pouvez être vraiment heureux que lorsque vous serez bien convaincus que la sûreté & le bonheur reposent dans l'union, l'obéissance & le respect pour la Loi.

Les Administrateurs du Directoire du Département du Tarn & du District de Castres; les Officiers Municipaux de la Ville de Castres.

Mevel, Vice-Président du Directoire du Département; Jalbert; Gisbert; Jougla; Delbosc; Couchet, Membres du Directoire du Département; Foulquier, Procureur-Général-Syndic. Baux, Président du Directoire du District; Carayenc; Fournès d'Embaleus; Mijoule; Carles; Farre d'Emvieux, Membres du Directoire du District. Alba, Maire; Beaudecourt; Fabre; Sanguerre, Marturé; Galiber d'Auque; Coste; Lonchamps; Nayrac; Rouscasse; Lavabre, Officiers Municipaux; Azais, Procureur de la Commune; Severac, Substitut, Signés.

A CASTRES,

De l'Imprimerie de P. G. D. ROBERT, Imprimeur de la Nation & du Département du Tarn.

pour

à Messieurs
Les Officiers municipaux
de Labruguière